

Bonjour à tous, membres et sympathisants de l'ADR,

### **LA CARRA DOIT METTRE SA MONTRE À L'HEURE DE 2010**

La CARRA vient de sortir ses évaluations actuarielles 2008, comme à l'habitude, avec deux ans de retard. En effet, si la CARRA avait les mêmes exigences que Teachers et HOOP en Ontario, nous les aurions en main depuis deux ans. Nous avons une mince consolation, ces évaluations ont été complétées avec les données disponibles au 31 décembre 2009.

### **SURPLUS DE PLUS DE 3,4 MILLIARDS DE DOLLARS AU RREGOP**

Nous constatons que le surplus actuariel du RREGOP, au 31 décembre 2009, est de 3,4 G\$ (milliards de dollars), ce qui représente pas loin de 10 % de la valeur caisse des participants dont la valeur marchande est de 37,8 \$.

Les surplus ont commencé à se reconstituer à la Caisse du RREGOP. Les rendements de 2010, non encore connus, dépasseront les prévisions de la CARRA. Cela veut dire que les surplus vont continuer à progresser.

### **LES CENTRALES SYNDICALES SE FONT TIRER L'OREILLE**

La présidente du Conseil du trésor, madame Courchesne, prévoyait annoncer au début décembre la création du comité de travail, sous la direction de la CARRA. Ce comité devrait être formé à parité de représentants des retraités et des syndiqués. Certaines organisations syndicales sont prêtes à participer à ces travaux. Toutefois, les trois grandes centrales manifestent leurs réticences à collaborer à la création de ce comité!

Si la présidente du Conseil du trésor veut considérer les retraités comme entité à part entière et si la résistance des Centrales syndicales persiste, elle devra dire aux Centrales : nous créons ce comité de travail, nous faisons de la place pour les centrales syndicales. Ce sera à ces centrales de décider si elles pratiquent la politique de la chaise vide.

### **LE GOUVERNEMENT A RÉGLÉ LES GRANDES NÉGOCIATIONS DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC. À QUAND LE TOUR DES RETRAITÉS?**

Les grandes centrales syndicales, le syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), la Fédération des infirmières du Québec (FIQ), les professionnels du gouvernement (SPGQ), les garderies en milieu familial et avec de nombreux autres agents sociaux ont obtenu un règlement négocié et accepté par leurs membres. Le gouvernement doit être félicité à cet égard. Il y a fort longtemps que nous n'avions pas connu autant de règlements sans loi spéciale.

### **C'EST MAINTENANT AU TOUR DES RETRAITÉS D'ÊTRE ENTENDUS, ÉCOUTÉS, RESPECTÉS ET DE CONVENIR D'UNE ENTENTE AVEC LE GOUVERNEMENT**

Lors de rencontres distinctes avec diverses associations de retraités, dont l'ADR, la Présidente du Conseil du trésor les informait qu'elle entendait donner suite à la recommandation de la Commission sur les finances publiques en créant un comité de travail, sous la direction de la CARRA, pour étudier les avenues de règlement du dossier concernant l'indexation de nos rentes de retraite.

La présidente du Conseil du trésor, lors du débat sur la loi 124, a aussi annoncé publiquement son intention de procéder dans les plus brefs délais à la formation de ce comité de travail.

### **Proposition de l'ADR**

Nous souhaitons, pour ne pas dire, nous insistons pour que la présidente du Conseil du trésor annonce publiquement la composition de ce comité de travail qui, de notre point de vue, devrait regrouper 5 représentants des retraités, 5 des syndicats et un certain nombre de représentants du gouvernement et/ou de la CARRA.

Si madame la ministre veut que tous les points de vue soient pris en considération, elle doit faire de la place à l'ADR et au RRAME. Nous savons tous que la très grande majorité des retraités veulent que leur dossier se règle sur la prise en compte de la pleine indexation de leurs rentes de retraite.

### **JOYEUX NOËL ET UNE EXCELLENTE ANNÉE 2011**

Le conseil d'administration de l'ADR vous souhaite un joyeux Noël, d'heureuses fêtes et une année 2011 remplie de santé accompagnée d'un règlement satisfaisant du dossier de l'indexation de nos rentes de retraite.

Rodrigue Dubé  
Président de l'ADR  
18 décembre 2010